

Session de printemps 2019

Compte-rendu de la réunion du groupe de travail *Europe du patrimoine et de la création*

Date : jeudi 11 avril 2019 de 16h30 à 18h30

Lieu : Palais de l'Europe, salle 2

Co-coordonateurs :

- Hugo CASTELLI EYRE, Réseau Européen Eglises et Libertés (EN-RE)
- Noël ORSAT, Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)

I. OUVERTURE DU GROUPE DE TRAVAIL.....	1
II. L'OBSERVATOIRE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE PAR L'ANCIEN MINISTRE ET EURODEPUTE ALAIN LAMASSOURE.....	2
III. L'IDENTITÉ CULTURELLE EUROPÉENNE D'UN POINT DE VUE ARTISTIQUE ET PICTURAL : L'EXEMPLE DES « ROUTES DES IMPRESSIONNISMES », ITINÉRAIRE CULTUREL DU CONSEIL DE L'EUROPE PAR PIERRE BEDOUELLE.....	7

I. Ouverture du groupe de travail

Claude VIVIER LE GOT ouvre la réunion aux côtés des deux co-coordonateurs du groupe de travail, Hugo CASTELLI EYRE et Noël ORSAT. Elle indique aux participants que l'eurodéputé et ancien ministre français Alain LAMASSOURE devrait arriver en cours de réunion. Compte tenu de son agenda très chargé en cette fin de mandature européenne, priorité lui sera donnée pour qu'il puisse exposer ses vues sur le projet d'observatoire européen de l'enseignement de l'Histoire.

Lors de la réunion, étaient présentes les personnes suivantes:

- **M. Pierre BEDOUELLE**, Fédération européenne des colonies d'artistes (euroArt) – **ORATEUR**
- Lilia BENSEDRINE THABET, Institut Robert Schuman pour l'Europe (IRSE)
- Michel BERTET, Office international de l'enseignement catholique (OIEC)
- François BOUTELOUP, Rotary International
- Jean-Louis BURBAN, Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI)
- Anne-Marie CHAVANON, Fédération Internationale pour l'Habitation, l'Urbanisme et l'Aménagement des Territoires (FIMUAT)
- Hedi CONDROYER, Réseau Européen d'Action Sociale (ESAN)
- Jean-Louis DURAND-DROUHIN, ESAN
- Léon DUJARDIN, ESAN

- Pierre DUSSERE, OIEC
- Guillaume FROGER, Confédération des Compagnonnages Européens (CCEG)
- Stephen GATT, Union des anciens élèves de l'enseignement catholique des pays d'Europe (UNAEC-Europe)

- Claude-Laurent GENTY, CITI
- François GOETTELMANN, Rotary International

- Philippe GROLLEAU, Pax Romana
- Marie-Hélène HALLIGON, Réseau religieux européen contre la traite et l'exploitation (RENATE)
- Beata HILDEBRAND, Association Internationale des Urbanistes (ISOCARP/AIU)
- Alkistis KALANTZI, ESAN
- Geneviève LALOY, Réseau européen d'instituts de formation d'enseignants (Comenius)

- **M. Alain LAMASSOURE**, député européen – **ORATEUR**
- René LEDERMANN, ESAN
- Brigitte LE GOUIS, Centre Européen du Conseil International des Femmes (CECIF)
- Salomon LEVY, Conseil international B'NAI B'RITH (ICBB)
- Rémi LOISON, Fédération Européenne des Ecoles (FEDE)
- Patrick LONG, ESAN
- Annie LOTTMANN-LIETAR, Fédération Européenne de Psychanalyse et Ecole Psychanalytique de Strasbourg (FEDEPSY)
- Elisabeth MARIE, Caritas Europa
- Sophie MARINO, Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris (ENSBA)
- Luminata PETRESCU, Fédération internationale de thérapie et de relation d'aide par la médiation (FITRAM)

- Maritchu RALL, CECIF
- Rinaldo ROSSO, FEDE
- Hélène ROZET, ATD Quart Monde
- Bertrand SHOENTGEN, CITI
- Peter SCHWARZBICH, CCEG
- Xavier SOURON, adjoint du Représentant permanent de la France au Conseil de l'Europe
- Marie-Françoise THULL, ESAN
- Gaël VIALA, CCEG
- Claude VIVIER LE GOT, présidente de la Commission éducation et culture, FEDE
- Caterina ZADRA, CITI

II. L'observatoire européen de l'enseignement de l'Histoire par l'eurodéputé Alain LAMASSOURE

1) Discours général

Claude Vivier LE GOT présente brièvement le parcours politique d'Alain LAMASSOURE, ancien ministre délégué aux Affaires européennes et eurodéputé depuis vingt ans, et qui ne briguera pas de nouveau mandat aux élections européennes de mai 2019.

En janvier 2019, le Premier ministre français Edouard Philippe a chargé M. LAMASSOURE d'effectuer une étude de faisabilité sur la création d'un observatoire européen de l'enseignement de l'Histoire dans les Etats membres du Conseil de l'Europe.

M. LAMASSOURE a conduit sa mission en lien avec un réseau d'institutions reconnues dans le domaine, parmi lesquelles le réseau Euroclio, l'Institut Georg Eckert, l'Institut franco-allemand de Cergy-Pontoise, la Maison de l'Histoire européenne et en mars 2019, le Comité directeur pour les politiques et pratiques éducatives (CDPPE) du Conseil de l'Europe (CoE).

Cette mission portait également sur l'idée d'organiser, durant la présidence française du Comité des Ministres (de mai à novembre 2019), une réunion des académies nationales du Conseil de l'Europe (rassemblées dans le réseau « **All European Academies** ») sur le thème de l'enseignement de l'Histoire.

M. LAMASSOURE est donc invité à décrire le contexte dans lequel se place cette étude de faisabilité pour la Commission éducation et culture et le groupe de travail *Europe du patrimoine et de la création*.

Son intervention peut être résumée comme suit.

Lorsqu'il a débuté sa mission confiée par Edouard Philippe, M. LAMASSOURE s'est aperçu qu'il existait deux catégories de pays européens en ce qui concerne l'enseignement de l'Histoire:

- Les pays dans lesquels l'Histoire est enseignée dans des conditions exemplaires avec une volonté nationale de réconciliation entre les peuples, après 1945, puis après 1989 ;
- Les pays dans lesquels l'Histoire est mal enseignée, ce qui entretient les malentendus. La qualité de l'enseignement de l'Histoire y est pauvre et les inexactitudes historiques y sont répandues.

Dans la majorité des pays européens, les jeunes connaissent peu ou mal l'Histoire. Or, si ne nous connaissons plus rien du passé, comment anticiper le futur et comment répliquer à quelqu'un qui raconterait n'importe quoi ?

Par exemple, récemment, l'ancien homme politique français Philippe De Villiers a publié un livre intitulé « *J'ai tiré sur le fil du mensonge et tout est venu* » dans lequel il expliquait que la construction européenne initiée après la Deuxième Guerre mondiale était en fait un projet organisé par la CIA américaine avec le soutien d'anciens dignitaires nazis infiltrés dans les Institutions européennes, notamment à la Commission. Compte tenu de ces propos particulièrement folkloriques, il aurait été logique que cet ouvrage reçoive une couverture médiatique limitée. Mais ce ne fut pas le cas et cet auteur a pu présenter sa vision sur de nombreux plateaux de télévision sans contradiction intellectuelle. La méconnaissance de l'Histoire par les journalistes est un phénomène inquiétant.

Face à ce constat inquiétant, il est nécessaire de réagir rapidement en tenant compte de la responsabilité de chacun. L'Histoire doit être une matière enseignée dans tous les Etats européens, mais une Organisation internationale telle que le Conseil de l'Europe, n'a pas à décider de la manière dont tel ou tel Etat envisage d'enseigner l'Histoire sur son territoire.

En revanche, le Conseil de l'Europe veille au respect des valeurs européennes communes et a déjà produit par le passé des recommandations adressées aux Etats membres sur l'enseignement de l'Histoire des pays limitrophes et sur la nécessité d'enseigner les langues des pays voisins. Vous pouvez trouver via le lien suivant, cette Recommandation CM/Rec(2011)6 du Comité des Ministres aux Etats membres relative au dialogue interculturel et à l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire :

https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016805cca29

Les 47 Etats membres du CoE ont 47 récits nationaux mais il semble possible de faire émerger des dénominateurs communs. Il serait intéressant de faire une présentation croisée de ces récits pour mieux comprendre leur compatibilité et limiter leur éventuel antagonisme.

C'est dans cet esprit que l'observatoire visera à rendre accessible au public les informations et la documentation du CoE concernant les types d'enseignement de l'Histoire, essentiellement au niveau scolaire du secondaire (collèges et lycées). Pour résumer, la question principale à laquelle doit répondre ce projet d'observatoire serait de savoir quel programme d'Histoire doit être connu par chaque lycéen européen ? Dans cette perspective, un questionnaire sera envoyé à chaque Etat membre et il s'agira de répondre à des questions de ce type :

1) Dans votre pays, quelle est place de l'Histoire dans le baccalauréat ?

2) Dans votre pays, l'Histoire est-elle une matière obligatoire ou optionnelle ?

Dans beaucoup de pays européens, l'Histoire est une simple option comme par exemple en Pologne où seuls 8% des lycéens choisissent cette matière.

3) Dans votre pays, quel est le volume horaire de l'enseignement de l'Histoire : une heure par mois, cinq heures par semaine, etc. ?

4) Dans votre pays, les professeurs enseignant l'Histoire sont-ils des spécialistes et des historiens ou des généralistes ?

Par exemple, en France, les professeurs enseignent l'histoire et la géographie, alors qu'en Italie, ce sont les professeurs de littérature ou de philosophie qui enseignent l'Histoire. Dans de nombreux pays, les professeurs d'Histoire n'ont pas de compétences spécifiques pour enseigner cette matière. En outre, dans l'enseignement de l'Histoire, quelle est la place de l'instruction civique, qui permet à tout citoyen de comprendre les principes démocratiques et l'Etat de droit ?

5) Dans votre pays, quel est le contenu des programmes d'Histoire ?

Le terme Histoire a des significations diverses en fonction des pays. Par exemple, dans certains Etats, l'Histoire est celle des peuples ou des nations tandis que dans d'autres, l'Histoire est celle des grands personnages historiques ou célèbres.

6) Qui élabore et décide du contenu des programmes d'Histoire ? Autrement dit, le dernier mot doit-il revenir aux décideurs politiques, aux enseignants-chercheurs ou faut-il une prise de décision conjointe et pondérée ?

Cette question reste toujours un problème en France, et les Français ont tendance à donner des leçons à leurs voisins sur le sujet alors que d'autres peuples font beaucoup mieux.

7) L'enseignement de la construction européenne et de l'histoire de l'Union européenne est-il assuré dans les Etats membres de l'UE et du CoE ?

Selon les premières observations, il semblerait que la moitié des Etats membres de l'UE n'assurent pas cet enseignement. En France, cet enseignement est plus ou moins assuré mais de façon non prioritaire, souvent à la fin de programmes que les enseignants abordent brièvement.

8) Les manuels scolaires doivent-ils être labellisés ou non, et si oui par qui, ou doivent-ils être élaborés à la seule discrétion des éditeurs ?

9) Quelle devrait être la formation des professeurs d'Histoire ?

L'observatoire européen devra permettre de répondre à ces questions. Il sera probablement en lien avec d'autres organisations internationales (OSCE, UNESCO, Commission européenne, etc.).

L'objectif à moyen terme serait d'ouvrir un grand débat public permettant de réfléchir de façon équilibrée aux limites voire aux anomalies relatives à l'enseignement de l'Histoire dans de nombreux pays. Le but à long terme sera de rendre compatibles les 47 récits nationaux des Etats membres.

Une autre visée du projet serait d'améliorer la mise en réseau européenne des académies nationales d'Histoire en leur permettant de donner leur avis sur les mises à jour des programmes des pays recueillis par le futur observatoire. Il s'agirait de réunir le réseau de ces académies tous les deux à trois ans pour comprendre l'évolution des programmes et proposer des recommandations aux Etats.

Dans ce cadre, une conférence de haut-niveau sur l'enseignement de l'Histoire en Europe sera organisée par la présidence française du Comité des ministres du CoE, **le mardi 19 novembre 2019 à Paris.**

Les participants remercient *M. LAMASSOURE* pour son intervention.

2) Echanges avec les OING

Faisant suite à ce discours, les participants suivants ont souhaité exprimer leur point de vue et/ou interroger *M. LAMASSOURE* sur certains points. Ces échanges peuvent se résumer comme suit.

Pierre DUSSERE de l'Office international de l'enseignement catholique (OIEC) souhaite savoir quels seront les liens entre le Secteur de l'Education (dirigé par *M. Sjur BERGAN*) du Conseil de l'Europe et le futur observatoire ? De plus, y aura-t-il une place particulière attribuée à l'histoire de l'Art dans l'approche générale de l'observatoire ?

Noël ORSAT de la Confédération Internationale des Travailleurs Intellectuels (CITI) et Secrétaire Général de l'Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe « *Via Charlemagne* » souligne que ses rencontres récentes avec des jeunes lui ont montré le manque évident de connaissances historiques de la jeunesse (ex: confusion entre Charles Martel et Charlemagne). Selon lui, ces limites culturelles ont des conséquences très négatives car les personnes en charge d'attribuer des fonds européens à Bruxelles n'ont pas les compétences et la culture suffisante pour assurer leurs tâches convenablement.

Rinaldo ROSSO de la Fédération Européenne des Ecoles (FEDE) considère que des écrivains prenant certaines libertés sur des faits historiques avérés sont des charlatans politiques néfastes. D'autre part, il estime que la liberté d'enseignement a pour conséquence de rendre le récit historique trop subjectif car chaque professeur a un angle, une vision quand il transmet ses connaissances.

Sophie MARINO, sociologue et enseignante à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, a observé une baisse importante du niveau des étudiants. Historienne de formation et rédactrice d'un mémoire sur les oubliés du récit historique, *Mme MARINO* estime nécessaire d'insérer de l'Histoire dans d'autres disciplines, pour que les jeunes y trouvent plus d'intérêt. En outre, il existe une dichotomie entre le niveau très élevé des chercheurs en Histoire et le niveau relativement bas de l'enseignement de l'Histoire sur le terrain. Les vrais experts devraient être beaucoup plus concernés sur toutes les questions qui seront soulevées par le futur observatoire. Enfin, d'après elle, il est crucial d'aborder chaque récit national avec de la méfiance et de la prudence.

Réponses d'Alain LAMASSOURE

Le but principal de l'enseignement de l'Histoire est de former de bons citoyens, capables d'avoir un esprit critique. L'observatoire vise à faire un état des lieux de la situation en Europe en proposant éventuellement une épreuve d'Histoire destinée à l'ensemble des pays couverts. La régression du niveau de connaissances s'explique par le fait que les programmes sont devenus trop différents.

D'autre part, sur l'introduction des arts ou des sciences dans l'enseignement de l'Histoire envisagée par Mme MARINO, celle-ci ne se fera pas dans le cadre de l'observatoire (même si M. LAMASSOURE y est personnellement favorable) car ce sujet est trop sensible au niveau de l'Union européenne et encore plus au niveau du Conseil de l'Europe. Cela étant dit, il serait judicieux de compléter les enseignements généraux (sciences, littérature) par une histoire des matières abordées.

En outre, il est nécessaire d'avoir un récit national fondé sur l'avis des chercheurs, mais pas d'un roman national. Il faut savoir ce que nos prédécesseurs ont fait et de quelle manière pour envisager l'avenir. Pour les Etats devenus récemment indépendants, certains pays sont des Etats mais pas des nations, et vice versa. De plus, nous avons besoin d'être fier de notre récit national.

Sur la question de la liberté d'enseignement de M. ROSSO, effectivement, cette liberté est telle que des manuels d'Histoire peuvent être rédigés par n'importe qui. *In fine*, l'Histoire est enseignée par des professeurs, mais le problème réside dans le fait que ces personnes ne sont pas toujours neutres et honnêtes intellectuellement. Qui élabore le programme et que dit vraiment l'enseignant dans sa classe ? Ces questions sont importantes et n'ont pas vraiment été réglées, notamment en France. Une fois l'observatoire fondé, des enquêtes devront être menées et l'Association européenne des enseignants d'Histoire (Euroclio) sera fort utile à cette fin : <https://www.euroclio.eu/what-we-do/>

Sur la coopération des historiens européens, M. LAMASSOURE aborde la question de l'objectivité historique transnationale.

Le 9 novembre 1989, M. LAMASSOURE était à Berlin et s'est demandé comment les Allemands de l'Est allaient pouvoir raconter leur histoire, nazie puis communiste, peu glorieuse au 20^{ème} siècle.

Pour le manuel franco-allemand destiné aux lycéens, les rédacteurs ont mis plusieurs années à réaliser cet ouvrage, notamment pour raconter le récit de l'armistice du 11 novembre 1918, considéré comme le jour de la victoire de la Grande Guerre pour les Français, mais comme le commencement du Diktat (« *paix dictée* ») par les Allemands. Du côté français, ce jour historique marque la dernière fois que la France a réellement gagné une guerre tandis que du côté allemand, ce jour est une catastrophe qui marque le début de l'émergence d'un nationalisme humilié. Une présentation compatible des événements a été possible entre historiens français et allemands mais cet ouvrage est resté un échec pédagogique car chaque enseignant est libre de choisir son manuel en Allemagne, l'enseignement de l'Histoire étant une compétence déléguée aux Lander (régions).

D'autre part, l'ouvrage « *Méditerranée* » réalisé par des historiens de tous les pays du pourtour méditerranéen (à l'exception de l'Algérie et de la Turquie) aborde tous les sujets sensibles, ce qui montre bien qu'il est possible d'élaborer des manuels nourris de points de vue culturels divers.

Sur l'implication des organisations internationales dans les travaux du futur observatoire, M. LAMASSOURE souhaite que l'UNESCO soit concertée. L'Histoire ne doit plus être un élément de destruction mais de consolidation des relations inter-européennes. L'enseignement de l'Histoire doit participer au maintien de la paix sur le continent.

Sans processus historique de réconciliation et sans compréhension pertinente du passé, les antagonismes entre deux pays ou nations en guerre perdurent. En avril 1998, l'Irlande et le Royaume-Uni signent les accords du Vendredi saint marquant ainsi la fin de la guerre civile irlandaise. Néanmoins, aucun processus de réconciliation n'a été engagé et protestants et catholiques ne se mélangent toujours pas en Irlande du Nord. La paix avait été signée en 1998 mais elle n'a pas été digérée depuis vingt-et-un ans. Dans le contexte actuel du Brexit, les tensions entre l'Irlande et l'Irlande du Nord risquent fortement de s'accroître.

III. L'identité culturelle européenne d'un point de vue artistique et pictural : l'exemple des « Routes des impressionnistes », Itinéraire Culturel du Conseil de l'Europe par Pierre BEDOUELLE

Pierre BEDOUELLE est le Secrétaire Général d'euroArt, la Fédération européenne des colonies d'artistes. Au début des années 1980, le concept de colonie d'artistes européens a connu un renouveau qui s'est traduit par la publication de livres et l'organisation d'exposition sur ce thème. Dans de nombreuses anciennes colonies d'artistes, des musées et des galeries d'art ont été créés, et d'anciens ateliers ont été rénovés et parfois mis à la disposition de jeunes artistes pendant un certain temps.

A la chute du rideau de fer en novembre 1989, il est apparu que de nombreuses colonies d'artistes étaient répandues à travers toute l'Europe et qu'une organisation européenne structurée pouvait être utile pour les aider à protéger leurs racines et à envisager un avenir artistique commun. EuroArt a vu le jour en 1994 à Bruxelles pour répondre à cet objectif principal.

EuroArt se compose actuellement de 80 organisations membres, organisations associées et membres individuels dans 14 pays européens: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Hongrie, Lituanie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Russie, Suède, Suisse. Les membres organisent des expositions conjointes, suscitent des débats avec les citoyens, échangent leurs points de vue et leurs connaissances, et se tiennent mutuellement informés de l'évolution de leurs différentes colonies, dans un contexte de coopération culturelle européenne. Pour de plus amples informations sur les activités d'euroArt, je vous prie de cliquer sur ce lien (uniquement disponible en anglais): <https://www.euroart.eu/en/about-us/>

En mai 2018, le projet soutenu par euroArt et intitulé « **Les Routes des Impressionnistes** » a obtenu la certification officielle « *d'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe* ».

Lancés par le Conseil de l'Europe (CoE) en 1987, les itinéraires culturels européens démontrent, à travers le voyage dans le temps et l'espace, que le patrimoine des différents pays d'Europe contribue au patrimoine commun. Les itinéraires sont les réseaux locaux qui mettent en œuvre les valeurs fondamentales du CoE: droits humains, démocratie culturelle, diversité et identité culturelle, échanges et enrichissement mutuel par-delà les frontières et les siècles. Ils ont pour objectif d'agir comme des passerelles pour le dialogue interculturel et la promotion d'une meilleure connaissance et compréhension de l'histoire européenne.

Au 1^{er} janvier 2019, les Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe sont au nombre de 33. Le premier d'entre eux sont les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, labellisés en 1987 et les deux derniers sont les « *Routes des Impressionnistes* » et la « *Via Charlemagne* », certifiés en 2018. Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur le lien du CoE: <https://www.coe.int/fr/web/cultural-routes>

L'obtention de ce label d'excellence vient récompenser plusieurs années de travail visant à construire un réseau opérationnel reliant un ensemble de sites significatifs de peintures impressionnistes des 19^{ème} et 20^{ème} siècles en Europe. Les « *Routes des Impressionismes* » sont maintenant reconnues comme un projet européen crédible et valable, contenant plusieurs entrées thématiques exploitables dans l'esprit des valeurs du CoE: l'environnement et sa protection, le patrimoine et sa sauvegarde, l'histoire des territoires et sa connaissance par les jeunes, le tourisme et son développement durable.

A travers l'exemple des « *Routes des Impressionismes* », M. BEDOUELLE est invité à présenter à l'assemblée ses réflexions sur l'identité culturelle européenne d'un point de vue artistique et pictural. Au 19^{ème} siècle, le mouvement impressionniste s'est matérialisé dans plusieurs pays européens: Allemagne, Danemark, France, Espagne, Italie, Pays-Bas, Slovaquie, etc. A cette époque, en France, les villes de Barbizon, de Giverny près de Rouen ou de Pont-Aven ont d'ailleurs joué un grand rôle dans le développement de ce mouvement artistique. Ces formes d'impressionnisme sont différentes les unes des autres mais transversales sur le fond, et l'émergence de ce mouvement pictural a eu lieu partout en Europe quasiment au même moment. L'impressionnisme - pris ici dans son acceptation large, c'est-à-dire des pré-impressionismes aux artistes ouvrant le mouvement sur l'art moderne, couvrant ainsi la période 1830-1930 - est donc un mouvement fondamentalement européen.

La reconnaissance du Conseil de l'Europe a pour objet de créer et de faire vivre au sein du continent un lien entre les sites ayant inspiré les peintres impressionnistes et pleinairistes européens de 1830 à 1930, les endroits où ils ont vécu, les lieux où ils fondèrent des colonies d'artistes et les villes qui, dans leurs musées ou leurs espaces culturels, présentent aujourd'hui leurs œuvres. Le pleinairisme désigne le principe général de peindre des scènes d'extérieur, des jeux de lumière solaire pendant la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Cet ensemble de sites constitue un véritable « *musée à ciel ouvert* » des paysages représentés et permet la mise en relation directe des visiteurs avec les différents courants impressionnistes en Europe. L'itinéraire culturel du Conseil de l'Europe « *Routes des impressionismes* » est donc structuré par peintre représentatif de ces courants :

- Les routes de l'impressionnisme français avec Monet, Pissaro, Sisley, etc. ;
- La route des peintres de Schwaan en Allemagne avec Franz Bunke ;
- La route de l'impressionnisme slovène avec Ivan Grohar ;
- La route de l'impressionnisme des peintres galiciens en Espagne avec Francisco Llorenz Diaz.

L'impressionnisme marque la fin d'un monde et le début d'un autre et exprime les multiples transformations des sociétés, tout comme dans les domaines scientifique, politique et économique à cette époque. Ce mouvement artistique ne concernait pas seulement les peintres mais également l'intelligentsia de l'époque : musiciens, écrivains, journalistes, scientifiques. L'impressionnisme a été conçu en France et y a connu ses principaux développements mais il s'est largement développé en Europe malgré le difficile contexte politique d'alors comme le montre l'ouvrage publié sous l'égide de l'association Eau & Lumière en septembre 2016: « *Impressionisms Routes - Les Routes des Impressionismes en Europe* ». De nombreux artistes ont participé à l'important mouvement d'idées qui traversa le continent après 1848 remettant en cause les frontières politiques, les données intellectuelles et les pouvoirs établis. L'enjeu culturel du projet « *Les Routes des Impressionismes* » est de faire connaître également ces multiples aspects de l'impressionnisme. Les nombreuses rencontres entre ces artistes à l'occasion d'ateliers, de séjours ou d'expositions ou provoquées par les collectionneurs et les marchands d'art, facilitèrent la diffusion des techniques nouvelles créées au début du 19^{ème} par les peintres anglais Turner et Constable qui avaient modifié le style pictural avant

que des tendances en rupture avec l'art officiel, apparaissent chez les Macchiaioli italiens ou au sein de l'école de Barbizon. L'impressionnisme traduit un attachement passionné à la lumière, à l'eau sous ses diverses formes, à la vie quotidienne. Il exprime une joie de vivre exaltée par son accord parfait avec la nature et il est à l'origine de plusieurs révolutions picturales ultérieures.

A l'heure où l'Europe a élargi ses frontières et où une recherche de son identité profonde est plus que jamais nécessaire, l'impressionnisme constitue un élément important de la mémoire collective des Européens: des scènes de vie et des lieux de rencontre, nombreux, qui existent toujours, des pratiques sociales telles que les parties de campagne au bord de l'eau, les guinguettes, les baignades ou les sports nautiques. Toutes ces activités font partie de notre patrimoine culturel européen commun.

Les impressionnistes ont aussi largement accompagné les évolutions novatrices du monde dans lequel ils vivaient, en glorifiant les nouveaux acquis industriels, les gares, les ponts, les larges avenues haussmanniennes à Paris ou le travail des plus humbles. « *Les Routes des Impressionnistes* » entendent mettre en valeur ces rencontres symboliques et fructueuses de l'art et de l'industrie qui constituent un autre aspect important de la mémoire collective européenne. En effet, les impressionnistes ont su exprimer aussi bien dans leur comportement que dans leurs œuvres les valeurs communes européennes: l'esprit de liberté, de justice, de tolérance, de solidarité. L'indépendance revendiquée dans laquelle ils ont toujours travaillé hors des contraintes religieuses, politiques ou académiques leur ouvrit de nouveaux horizons artistiques largement repris et développés par les générations suivantes. Ce projet des « *Routes des impressionnistes* » est né du partenariat tissé par l'Association Eau & Lumière avec euroArt pour valoriser au mieux le patrimoine européen édifié durant des décennies et pour le mettre au service de la formation des jeunes, d'un tourisme intelligent et responsable et de toutes formes de rencontres visant à approfondir et à magnifier l'idée européenne. Dans cette perspective, des expositions à destination des plus jeunes sont organisées comme ce fut le cas dans le quartier de l'Estaque et qui a permis aux habitants de ce quartier provençal devenu difficile, de se rappeler que ce lieu a une histoire exceptionnelle (à travers les tableaux de Paul Cézanne notamment) dont ils peuvent être fiers. Enfin, ce projet vise à faire prendre conscience aux citoyens européens de la présence actuelle d'un passé fédérateur européen dont la prestigieuse notoriété a franchi les frontières du continent depuis longtemps. L'art est un ciment de notre histoire commune européenne et ces itinéraires culturels sont des outils de mémoire: euroArt, comme « *Les Routes des Impressionnistes* » ont cette ambition de nous sensibiliser à notre histoire et à nos valeurs communes, pour renforcer ainsi, notre sentiment d'appartenance à un espace européen commun.

Pour conclure, Jean-Louis DURAND-DROUHIN (ESAN) estime que cette présentation est la suite parfaite du discours de M. LAMASSOURE, mettant certes l'action sur l'histoire de l'Art, mais surtout sur l'histoire de la Culture européenne avant tout. Ces questions transcendent nos histoires et seule la Culture permet aux hommes et aux femmes de retrouver leur humanité universelle.

Les participants remercient M. BEDOUELLE pour sa présentation PowerPoint (uniquement disponible en français) qui leur sera envoyée en même temps que le compte-rendu de la réunion.

Claude VIVIER LE GOT et les deux co-coordonateurs du groupe de travail indiquent aux participants que la prochaine réunion du groupe de travail **Europe du patrimoine et de la création** aura lieu entre le 28 et le 31 octobre 2019 lors de la prochaine session de la Conférence des OING. Cette réunion aura pour but principal de faire le point sur les définitions de mots, d'expressions et de concepts à

intégrer au futur *Livre blanc sur l'identité culturelle européenne* dont la publication est prévue pour avril-juin 2020.

Fin du document -

01/08/2019